



# Communiqué

Communiqué de presse

Lundi 2 février 2015

## **Ecotaxe : le milliard ! le milliard ! le milliard !**

**L'écotaxe poids lourds devait entrer en application début 2014. Face à l'opposition des bonnets rouges et des syndicats de transport, le gouvernement a suspendu sa mise en place. Si le gouvernement n'avait pas reculé, il disposerait aujourd'hui d'une enveloppe d'un milliard dont il a préféré se passer...**

### **Une facture très lourde pour le contribuable français**

En ce 2 février, depuis le 1er janvier 2014, le total se chiffre à plus de 1 000 000 000 €. La mise en œuvre de l'écotaxe devait apporter un total de 900 millions d'€ annuel à l'Etat et aux collectivités. L'absence d'alternatives maintient un statu quo dont le prix à payer s'avère très lourd pour la société. Outre l'entretien du réseau routier, le développement des réseaux ferroviaires et fluviaux s'en trouve une nouvelle fois entravé. Enfin, les nombreux chantiers de modes alternatifs, reportés sans aucune visibilité, privent l'économie de nombreux emplois. Au travers des impôts qui seront nécessaires aux collectivités publiques, ce sont bien au final les citoyens qui devront continuer de payer cette addition particulièrement salée.

### **Vers un dispositif d'utilisateur-payeur assisté par satellite**

Alors que la circulation sur le réseau routier hors autoroutes concédées, est actuellement gratuite pour les poids lourds, l'utilisation des réseaux ferroviaires et fluviaux fait l'objet d'un péage pour l'usage de l'infrastructure. Il serait normal que les acteurs économiques français et étrangers, utilisateurs principaux du réseau routier, paient leur part, sur le principe de l'utilisateur/payeur.

Pour Michel Dubromel, responsable Transports et Mobilités Durables à France Nature Environnement : « *La suspension de l'écotaxe doit provoquer un état des lieux de la situation et déboucher sur une solution simple, acceptable pour tous. Le dispositif assisté par satellite qui associe les techniques de téléphonie mobile (GSM) et le système de localisation par satellite GPS (Global Positioning System) pourrait être une alternative intéressante pour notre pays.* »

Ce dispositif assisté par satellite, en vigueur en Allemagne, nécessite un appareil embarqué (OBU, On-Board Unit), qui définit à partir des signaux satellitaires la position et le trajet parcouru par le camion, calcule automatiquement le montant du péage et transmet les données par GSM au centre de calcul.

Pour Denez L'Hostis, Président de France Nature Environnement : « *En France, l'année 2015 sera marquée par le vote de la loi sur la transition énergétique et l'organisation de la COP 21 des Nations Unies sur le changement climatique. Nous demandons au gouvernement d'envoyer un signal fort et de mettre en place au plus vite un dispositif d'utilisateur-payeur assisté par satellite qui générerait des flux financiers. La France doit mobiliser les moyens financiers nécessaires au développement des infrastructures de transports durables.* »

**[Lire notre dossier Ecotaxe](#)**